

Fiches actions PCAET

de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences



Table des matières

Edito du Président :	3
La construction du PCAET	4
Thématique n°1 : Numérique	10
Thématique n°2 : Déplacements / transports / mobilité	12
Thématique n° 3 : Circuits courts de l'énergie	27
Thématique n° 4 : Habitat / Bâtiment	42
Thématique n°5 : Eau / biodiversité / forêts	49
Thématique n° 6 : Urbanisme / Economie / Foncier	65
Thématique n° 7 : Transversal à toutes les thématiques	70

Edito du Président :

« La transition énergétique, le changement climatique, le développement durable, la sobriété font partie d'un vocabulaire que nous entendons maintenant au quotidien.

Le dérèglement climatique est dorénavant une réalité tangible. La crise énergétique nous montre qu'il nous faut absolument sortir non seulement de la dépendance aux énergies fossiles, mais aussi des marchés de l'énergie pour lesquels nous ne savons pas où sont les limites de la spéculation.

Le GIEC (groupement d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat) nous dit, et c'est à présent une vérité scientifique, que les catastrophes naturelles (canicules, tempêtes, sécheresses etc...) sont et seront de plus en plus courantes et cette hausse est essentiellement due à l'activité humaine. Les changements récents dans le système climatique sont sans précédents.

Les experts du GIEC nous disent également que pour limiter le réchauffement, il faudra des actions fortes, rapides et durables de réduction des émissions de CO2, de méthane mais aussi des autres gaz à effet de serre. Cela réduirait non seulement les conséquences du changement climatique mais améliorerait aussi la qualité de l'air.

La question est de savoir à quelle vitesse nous pouvons réduire les émissions de manière réaliste. La réponse est forcément liée à des choix politiques et économiques.

Nous pouvons agir à notre échelle, celle de notre collectivité. Nous disposons de nombreux leviers d'actions.

Notre EPCI a toujours été exemplaire et précurseur dans le domaine de la transition énergétique.

Notre premier plan climat a été mis en œuvre dans une démarche volontaire de notre part. En ont émergé des actions particulièrement phares et innovantes qui ont permis de porter notre collectivité jusqu'à un niveau national, européen, voire international pour certaines de nos références. D'autres actions ont eu un réel impact positif sur le quotidien de nos administrés et sur la gestion de nos politiques publiques. Nos résultats sont très bons et nous tenons à continuer dans cette voie avec notre nouveau plan d'actions. »





La construction du PCAET

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un outil de planification territoriale qui a pour objectif de définir la politique climat-air-énergie de la collectivité porteuse. La mise en œuvre sera possible grâce à la définition des enjeux du territoire et à la détermination des objectifs et enjeux stratégiques et opérationnels atteignables au moyen d'un plan d'actions.

Il s'agit donc d'un document obligatoire pour la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. Mais c'est aussi et surtout une démarche volontaire, portée politiquement depuis 2008 par notre collectivité. C'est enfin une démarche de territoire, transversale et partagée.

Pour comprendre les raisons qui nous poussent à agir en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de l'atténuation au changement climatique et de son adaptation, la lecture du diagnostic préalable à la démarche de réalisation du plan climat, première étape de réalisation du document, s'impose.

Ici, seront détaillées la méthode utilisée pour arriver à cette liste de fiches actions et les moyens pour les mettre en œuvre.

La phase préparatoire s'est donc poursuivie par une étape particulièrement importante : la concertation. Cette concertation efficace permet de donner de la légitimité aux actions du plan climat et d'en faciliter la mise en œuvre.

► LA CONCERTATION AUPRES DES ELUS

La concertation du plan climat a démarré auprès des élus lors d'une conférence des maires au cours de laquelle a été présenté le diagnostic du territoire. Les élus ont ensuite défini en groupes de travail, les principaux enjeux et objectifs selon certaines thématiques prédéfinies (énergie et production énergétique, santé et qualité de l'air, sobriété, vulnérabilité et adaptation) et ont proposé des actions.

► LA CONCERTATION AUPRES DES PARTENAIRES

Un ensemble de partenaires a été invité à participer à des ateliers qui ont eu lieu durant 5 mois. Ces ateliers ont été animés en régie par des agents de la Direction de la Cohésion Territoriale, de la Direction des Services Techniques et de la Direction Générale.

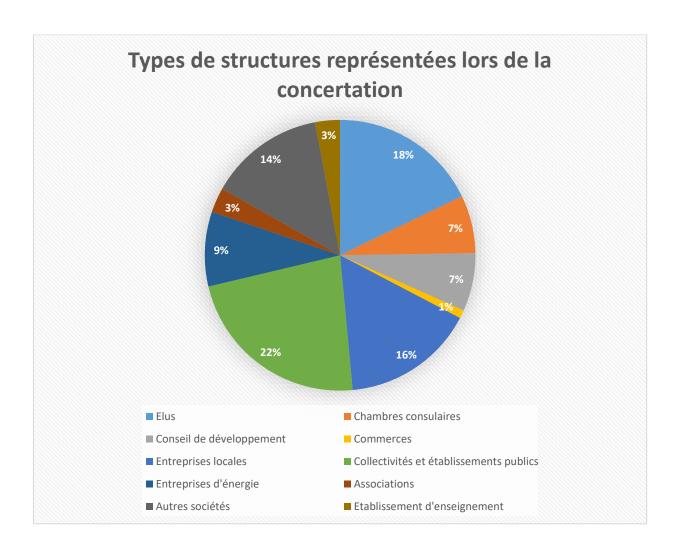
Il faut noter que ces ateliers auraient pu se tenir plus tôt, mais la décision politique prise et assumée a été de réaliser cette concertation en présentiel et non en distanciel. Il a donc été attendu que la crise liée à la COVID 19 permette, autant que possible, de tenir l'ensemble des réunions en présentiel, sans contrainte sanitaire et en limitant au maximum les risques pour les participants.

Au regard du diagnostic du territoire préétabli, un certain nombre de thématiques ont été définies au préalable afin de couvrir tous les champs d'action de la politique énergétique et environnementale telle qu'elle est souhaitée par la Communauté d'Agglomération. Le développement économique tient volontairement une place prépondérante dans le choix des thématiques et y est omniprésent au regard de l'importance de cette compétence dans notre EPCI et sur notre territoire.

Les thématiques sont les suivantes :

- Eau/biodiversité/forêt
- Numérique
- Habitat / écosystème du bâtiment
- Circuits courts de l'énergie
- Déplacement / transport / logistique industrielle et urbaine
- Agriculture / industrie agro-alimentaire / circuits courts de l'alimentation
- Urbanisme / foncier / activités économiques

Cette phase de concertation a réuni 94 participants, a mobilisé 15 animateurs, tous agents de la Communauté d'Agglomération. 22 réunions ont eu lieu sur une durée de 5 mois. Les participants étaient issus d'horizons variés :



LA CONCERTATION GRAND PUBLIC

Le Conseil de Développement, constitué de citoyens bénévoles qui représentent les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs, a été invité à formuler sa contribution au projet de plan climat. Les propositions faites ont été relativement équivalentes à celles proposées dans les groupes de travail, elles ont donc permis de les compléter.

Une fresque du climat a été organisée à l'attention du grand public dans le cadre de la préparation du plan climat. Les participants ont ensuite été invités à formuler leur proposition pour alimenter le plan d'actions.

FICHES ACTIONS

Une fois l'ensemble des propositions faites dans le cadre des différentes concertations, les fiches actions rédigées par les groupes de travail ont servi de base à la consolidation de l'ensemble des propositions réceptionnées. Un fastidieux travail de complétion et de regroupement a été réalisé.

Un comité de pilotage, composé de deux élus et de quatre agents, s'est regroupé à plusieurs reprises afin d'étudier les fiches actions une par une. Ce travail a permis d'effectuer un tri et d'écarter les actions hors champ de compétence de la Communauté d'Agglomération ou du PCAET. Les nombreuses actions présentant des similarités ont été regroupées afin d'éviter les redondances.

Le nombre de fiches est donc passé de plus 110 à 50.

Le thème « agriculture / circuit court de l'alimentation » n'existe plus en lui-même, mais les actions proposées se retrouvent finalement dans d'autres thématiques. Une thématique supplémentaire a été ajoutée, à savoir la thématique transversale, essentiellement sur le sujet de la communication et de la sensibilisation puisque de nombreuses actions du plan se matérialiseront par une mise en œuvre semblable voire identique en matière de communication.

Les pictogrammes associés à chaque fiche actions permettent d'en faciliter la lecture :

- En haut à droite des fiches, les pictogrammes représentent la ou les thématique(s) abordée(s) dans la fiche. La fiche est classée dans la partie de la principale thématique dont elle traite, mais il peut y avoir une autre thématique sous-jacente qui sera alors représentée également par le pictogramme.
- En bas à droite, le pictogramme indique, pour chaque action, quelles sont les prévisions en termes d'échéance de mise en œuvre et de budget. Le sablier représente l'échéance et le sigle € le budget. Le vert matérialise un budget peu important et une échéance courte, en orange, il s'agit du moyen terme et d'un budget moyen, quant au rouge il indique le long terme et un budget important. Tous les cas de figure peuvent donc être représentés.

➢ ANALYSE DES ACTIONS RETENUES

50 fiches actions sont ressortis de la concertation.

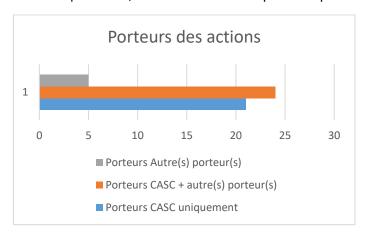
Les fiches actions sont classées par catégorie. Il y en a 7 au total. A chaque action a été attribué un numéro, le premier chiffre correspond au numéro de la thématique, le second numéro correspond au numéro de l'action dans la thématique.

1	Numérique
2	Mobilité / déplacements / logistique industrielle
	et urbaine
3	Circuit court de l'énergie
4	Habitat / écosystème du bâtiment
5	Eau / biodiversité / forêt
6	Urbanisme / foncier / économie
7	Transversal

Une liste d'éléments sur lesquels devaient porter les actions avaient été indiquée au préalable de la concertation. Il était en effet important d'obtenir des actions variées tant sur les structures porteuses, sur les cibles que sur les volets, les objectifs et les types d'actions concernées.

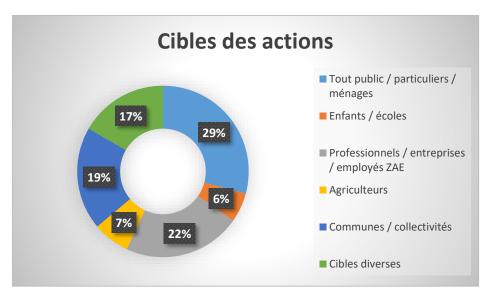
En voici le résultat :

Pour chaque action, ont été définis un ou plusieurs porteurs :



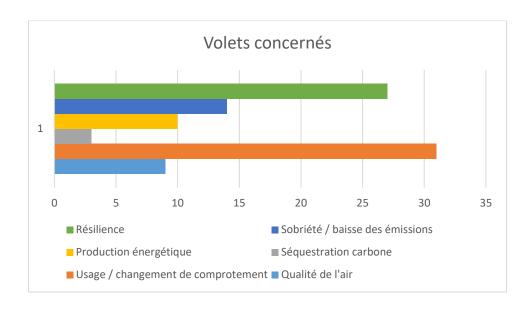
La majorité des actions sont portées par la CASC avec un autre porteur, ou par la CASC uniquement. Quelques actions cependant sont directement portées par d'autres structures que la CASC.

Les cibles des actions sont très diversifiées :

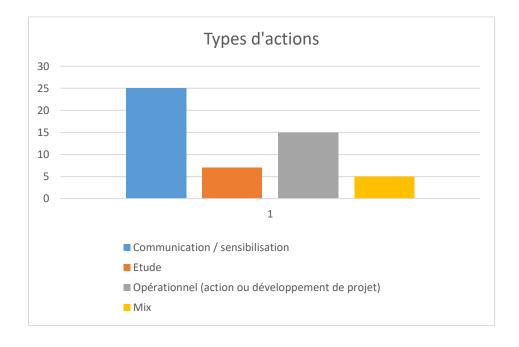


Elles se répartissement entre le grand public, les particuliers, les ménages principalement, mais aussi les professionnels et les entreprises, et les communes et autres collectivités. Une petite partie des cibles concerne les agriculteurs et les écoles à travers les enfants.

Les volets sur lesquels portent les actions constituent un élément important. En l'occurrence, les volets d'actions sont divers. La majorité des actions concerne les usages et les changements de comportement, et la résilience, qu'elle soit climatique, sociale ou économique. La sobriété énergétique, la production énergétique et la qualité de l'air représentent également une part importante des actions. Enfin, quelques actions portent sur la séquestration carbone.

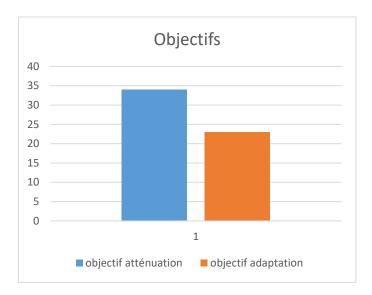


Les actions ont été réparties en 4 types de mise en œuvre différentes :



Les actions relatives à la communication et à la sensibilisation sont les plus fréquentes. Les actions opérationnelles représentent le 2^{ème} type d'actions les plus proposées. Enfin quelques actions impliquent la réalisation d'une étude et d'autres sont un mix entre plusieurs types de mise en œuvre.

Enfin, les objectifs ont été répartis en deux catégories : les mesures d'atténuation aux changements climatiques et les mesures d'adaptation aux changements climatiques. Un équilibre a été trouvé entre ces deux objectifs, même si les mesures d'atténuation restent plus nombreuses.



Thématique n°1 : Numérique



Fiche action 1.1	Coordonner une démarche du bon usage du numérique	
Description	Désigner un agent de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (ou stagiaire/alternant) pour démarrer une démarche de sensibilisation et définir un plan d'action, développer une réflexion sur l'usage, l'équipement, la consommation et l'adaptation. Les actions opérationnelles pourront être les suivantes à destination du grand public :	
	 Actions ponctuelles de sensibilisation et d'animations jeunesse; animation sur le numérique pour les plus grands), inclure le numérique dans le projet EDD, solliciter plus le service OM Favoriser le réemploi (ex : dans les déchèteries, créer des emplacements dédiés à la réparation et au réemploi). Poursuivre le soutien aux Repair Cafés pour les appareils numériques (tablettes, smartphones, pc portable) mais aussi pour l'électroménager 	
	A destination des professionnels :	
	- Création d'un éco-label du numérique	
	- Etablissement d'une charte du numérique éco responsable.	
Cibles	Professionnels, entreprises, tout public	
Volets	UsagesChangements de comportement	

Objectifs	Indicateurs
Prendre conscience de l'impact environnemental des usages du numérique et mettre en place des outils pour les limiter	Nombre de supports de communication et de manifestations

Pilotage	
Porteur	Partenaires
CASC	
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
En régie	
Echéance/Budget	€ ₹



Fiche action 2.1	Assurer la pérennisation et le développement d'un écosystème de carburants alternatifs sur le territoire
Description	Sécuriser les infrastructures de distribution sur le territoire et s'assurer de la présence d'infrastructures sur les territoires voisins. Assurer l'existence sur le territoire de l'offre en véhicules alternatifs et des structures de SAV des véhicules et des stations Anticiper les besoins futurs en IRVE, veille technique.
Cibles	Professionnels du marché de l'automobile et des carburants alternatifs Particuliers et professionnels
Volets	 Usages Résilience climatique Résilience économique Sobriété Air

Objectifs	Indicateurs
Renforcer les infrastructures Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air et à la diminution des GES	Maintien des infrastructures existantes et nombre de création de nouvelles infrastructures - nombre de véhicules à carburant alternatif sur le territoire (sous réserve d'obtenir le nombre d'immatriculations de la part de la préfecture)

Pilotage	
Porteurs	Partenaires
Facilitateur/coordonnateur/initiateur : CASC EPCI voisins Mob'hy ; Endesa ; autres opérateurs	Concessionnaires du territoire Structures de formation et d'enseignement
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Incitation etc Favoriser le déploiement des IRVE en centre- ville Etudier l'intérêt de réaliser d'autres stations H2 et GNC sur le territoire Travailler avec les territoires voisins Appel à initiative privée	Référent mobilité
Echéance / Budget	₹ €

Fiche action 2.2	Réaliser un diagnostic de l'existant et des besoins de déplacements en transport en commun	
Description	Par extension maximiser les trajets en transport en commun	
Cible	Particuliers	
Volets	Changements de comportement	

Evaluation environnementale stratégique

Mesure de prévention

L'aménagement de ces infrastructures évite déjà de s'implanter sur les sites Natura 2000. Dans le cadre de projets futurs, un point d'attention sera porté sur l'implantation de ces nouvelles infrastructures de mobilité douce

Objectifs	Indicateurs
Accompagner le changement	Augmentation du taux d'utilisation des
Favoriser l'utilisation des transports en commun avec la limitation de l'usages des véhicules individuels et donc limiter les émissions de GES et améliorer la qualité de l'air	transports en commun

Pilotage	
Porteur	Partenaires
CASC	Etudiants Gestion Logistique et Transport pour l'étude
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Réaliser une étude origine/destination et besoins en déplacements des ménages Et / ou PDU (plan de déplacements urbains) Dans le cahier des charges de l'étude, exemples de questionnements à intégrer : gratuité, Navette centre-ville, navette domicile/travail, types de véhicules par rapport au besoin, mutualisation des déplacements, adaptation aux horaires de travail et de sortie de cours des collèges et lycées, pertinence du réseau CABUS, parking relais, adapter les cadencements, identifier les freins etc L'étude devra être ludique, utiliser une appli, penser au suivi, récompenser ceux qui répondent	

Fonds vert	
Echéance / budget	€ \(\overline{\o

Fiche action 2.3	Faciliter la vie des cyclistes et des piétons en proposant des infrastructures et de la Multimodalité bus/vélo/marche à pied
Description	Tester la possibilité de mettre les vélos et trottinettes dans les bus (et les trains)
	Installer des casiers à consignes (pour casques, batteries) et des parcs à vélos sur les pôles générateurs
	Sites de recharge de batteries de vélos
	Mise en place de signalétique pour les cheminements piétons entre pôles générateurs
	Prévoir 2 plateformes centrales lors de prochaines acquisitions de bus pour mieux accueillir cyclistes, trottinettes et éviter les conflits d'usage
	Favoriser l'achat de vélos pliants plus faciles à emmener dans les transports collectifs
	Avoir un travail de réflexion sur le dernier kilomètre en mobilité douce (trottinette ou vélo)
	Plan vélo sur la Ville de Sarreguemines. L'intégrer dans un plan de circulation global
	Dynamiser le centre-ville et y faire entrer le vélo et fermer le centre-ville aux véhicules les soirs d'été et n'y autoriser que les piétons/cyclistes
	Organiser des journées découverte : (ré)apprendre à rouler, communiquer sur le code de la route faire venir des vendeurs et réparateurs de vélos
	S'inscrire dans des opérations de communication qui existent comme le défi « J'y Vais » et inciter des structures comme les établissements d'enseignement à y participer.
Cible	Particuliers
Volets	 Changements de comportement Air Sobriété

Evaluation environnementale stratégique		
Mesures de prévention pour la « Biodiversité »		
Renforcer la continuité écologique au droit des nouvelles infrastructures en envisageant la plantation de haies		
Mesures d'évitement et de réduction pour le « Sol »		
Utiliser des matériaux perméables pour la réalisation de ces aménagements		

Mesure de prévention

L'aménagement de ces infrastructures évite déjà de s'implanter sur les sites Natura 2000. Dans le cadre de projets futurs, un point d'attention sera porté sur l'implantation de ces nouvelles infrastructures de mobilité douce

Objectifs		Indicateurs
Favoriser les modes doux pour limiter l'usage des véhicules individuels et limiter les émissions de GES et améliorer la qualité de l'air	Maintien des infrastructures existantes et nombre de création de nouvelles infrastructures Achèvement du plan vélo de la ville de Sarreguemines Création d'événements autour du vélo, meilleur partage des espaces entre vélos et véhicules en ville	
	Pilo	tage
Porteurs		Partenaires
CASC pour les bus		
Région pour les trains		Région
CASC, ville et communes pour les infrastructures		Vendeurs et réparateurs de vélos / Petites mains
Etablissements d'enseignement		ADEME
GECT		
Moyens		Outils ou encadrement juridique à créer
Réaliser un test sur une ligne Incitation à l'achat de vélos pliants Aides existantes Création d'un événement S'inscrire dans une démarche existante (plan vélo, défi j'y vais)		
Echéance / budget		€ ₹

Fiche actions 2.4	Pérenniser le covoiturage
Description	Bilan de l'utilisation de Blablacar Coordination avec les territoires voisins Evolution des modalités de l'incitation financière existante Poursuivre le déploiement des aires de covoiturage et étudier l'opportunité de la mise à disposition de véhicules en autopartage sur ces aires
Cibles	Particuliers / employés des ZAE
Volets	 Usages Changements de comportement Air Sobriété

Evaluation environnementale stratégique

Mesures d'évitement et de réduction pour la « Biodiversité »

- Favoriser la création d'aires de covoiturage dans des espaces déjà artificialisés (friches industrielles, parkings communaux, ...)
- S'orienter vers des aménagements végétalisés
- Favoriser l'aménagement d'aires de covoiturage en-dehors et à une distance de l'ordre de 5 km de tout site naturel remarquable (ZNIEFF, site Natura 2000, ...)

Mesures d'évitement et de réduction pour le « Sol »

- Limiter l'imperméabilisation des sols en utilisant des espaces déjà urbanisés
- Réaliser des aires de covoiturage avec des matériaux perméables

Mesures d'évitement et de réduction pour le « Paysage et patrimoine »

- Assurer une bonne intégration des aires de covoiturage par l'élaboration d'études d'insertion paysagère au stade projet
- Mettre en place des éléments naturels pour limiter la perception d'artificialisation (plantation de haies autour de l'aire de covoiturage par exemple)
- Favoriser des espaces déjà artificialisés pour implanter les nouveaux aménagements

Mesure de prévention

L'aménagement de ces infrastructures évite déjà de s'implanter sur les sites Natura 2000. Dans le cadre de projets futurs, un point d'attention sera porté sur l'implantation de ces nouvelles infrastructures de mobilité douce

Objectifs	Indicateurs
Favoriser le covoiturage pour limiter l'usage des véhicules individuels et limiter les émissions de GES et améliorer la qualité de l'air	Augmentation du nombre d'utilisateurs de l'outil

Pilotage		
Porteur	Partenaires	
CASC	EPCI voisins	
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer	
Contribution de chaque EPCI aux incitations financières	Convention entre EPCI	
Echéance / budget	₹ €	

Fiche actions 2.5	Redynamiser les transports collectifs d'entreprise	
Description	Montrer les côtés positifs des lignes, rendre le transport collectif attractif par la mise en place d'équipements (Wifi pour accès aux réseaux sociaux et aux plateformes de vidéo) Réduire les temps de trajet	
Cibles	Particuliers / employés des ZAE	
Volets	 Usages Changements de comportement Air Sobriété 	

Objectifs	Indicateurs
Favoriser l'utilisation des transports en commun avec la limitation de l'utilisation des véhicules individuels et donc limiter les émissions de GES et améliorer la qualité de l'air	Augmentation du nombre d'usagers dans les bus

Pilotage		
Porteurs	Partenaires	
Entreprises	Continental	
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer	
Echéance / budget	© \(\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{	

Fiche actions 2.6	Pérenniser la ligne tram-train transfrontalier Sarreguemines-Sarrebruck	
Description	Mettre au point un accord pérenne et une coopération régulière entre différents partenaires pour garantir le maintien de la ligne de tram-train, liaison transfrontalière emblématique du territoire.	
Cibles	Grand public/particulier	
Volets	 Usages Résilience sociale Sobriété 	

Objectifs	Indicateurs
Favoriser l'utilisation des transports en commun avec la limitation de l'utilisation des véhicules individuels et donc limiter les émissions de GES et améliorer la qualité de l'air	Maintenir l'offre de service côté français et le nombre d'usagers

Pilotage		
Porteur	Partenaires	
Accord conventionnel entre différents partenaires	Etat, Région, SNCF, CASC, Saarbahn, Ville de Sarrebruck, Saarland	
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer	
-Accord financier sur les redevances ferroviaires -Participations aux charges d'exploitation -Accord tarifaire pour rendre le service plus attractif -Coopération régulière avec la Saarbahn -Communication sur ce mode de transport	-Evolution du cadre réglementaire pour les lignes transfrontalières -Prise de compétence éventuelle par la Région -Convention sur une durée plus longue que les précédentes	
Echéance / Budget	₹ €	

Fiche actions 2.7	Communiquer auprès des maires sur les déplacements doux
Description	Communiquer sur les aspects réglementaires, sur des retours d'expérience. Faire acquérir une culture vélo et des réflexes sur les déplacements doux lors des aménagements de voirie
Cible	Mairies
Volets	 Usages Changements de comportement Air

Objectifs	Indicateurs
Susciter des automatismes en prenant en compte les déplacements doux systématiquement lors de nouveaux projets d'aménagement Favoriser les modes doux pour limiter l'usage des véhicules individuels et limiter les émissions de GES et améliorer la qualité de l'air	Maintenir un taux de formation de 15% des élus communaux, représentant 40% des communes de l'agglo Nombre de PLU qui ont intégré ces thématiques, nombre d'OAP thématiques

Pilotage	
Porteur	Partenaires
CASC	
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Journée technique d'acculturation	
Voyage d'étude	
Echéance / budget	© \(\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{

Fiche actions 2.8	Créer un guichet unique d'information et de communication sur la mobilité et la logistique industrielle
Description	A l'instar des services de l'agglo sur la rénovation énergétique, créer un service d'aide et d'accompagnement sur la mobilité. Informer sur les aides financières, les coûts et bénéfices sur la santé et l'environnement
	Communiquer sur les infrastructures, les équipements existants, les différents types de carburant L'agent aura pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des actions dédiées à la mobilité dans le cadre du PCAET
Cibles	Particuliers, professionnels, entreprises, bailleurs etc
Volets	 Usages Changements de comportement Air

Objectifs	Indicateurs
Créer les conditions pour favoriser les mobilités	Création du service, nombre d'usagers
alternatives aux véhicules thermiques	renseignés, nombre de supports de
individuels	communication diffusés

Pilotage	
Porteur	Partenaires
CASC	
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Financement GAL (Groupes d'Action Locale) Leader ou autre	Création d'un service
Echéance / budget	€ ₹

Fiche actions 2.9	Accompagner l'équipement des espaces communs de logements collectifs en bornes de recharges pour véhicules électriques	
Description	Sensibiliser les propriétaires (bailleurs ou autres) à la mise en place des équipements en bornes de recharge pour véhicules électriques	
Cibles	Tous les habitants / Bailleurs privés et publics / copropriétés	
Volets	 Usages Sobriété Qualité de l'air 	

Objectifs	Indicateurs
Favoriser l'utilisation des véhicules électriques	Type d'accompagnement effectué, nombre de
pour améliorer la qualité de l'air ; favoriser	bornes installées
l'accès aux véhicules électriques pour la public	Nombre de propriétaires ou bailleurs
modeste	sensibilisés

Pilotage	
Porteurs	Partenaires
ADVENIR CASC	Propriétaires, bailleurs AVERE Constructeurs automobiles
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Identifier parkings	
Dispositif d'accompagnement technique et financier ADVENIR formation	
Echéance / budget	© \(\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{

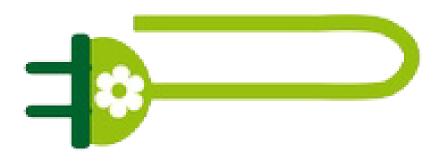
Fiche actions 2.10	Améliorer la desserte des zones d'activités économiques et pôles structurants (mobilité douce et transports en commun)
Description	Desserte cyclable : favoriser les liens vers les zones d'emplois dans le prochain schéma de déploiement des pistes cyclables Assurer la desserte cyclable d'Holosolis Desserte transports en commun : Navette pour rejoindre les zones d'activités pour les déplacements domicile / travail ou les grands centres d'intérêt (hôpitaux par ex) Création de navettes régulières ou lignes express et de navettes ponctuelles pour des événementiels (ex : Bliespark) Revoir le PDIE, mettre à jour les actions
Cibles	Tout public / employés ZAE
Volets	UsagesAir

	Evaluation environnementale stratégique		
	Mesures d'évitement et de réduction pour la « Biodiversité »		
•	Favoriser, au maximum, des espaces déjà artificialisés pour implanter les parkings relais		
•	S'orienter vers le génie écologique pour favoriser voire renforcer la continuité écologique le long des pistes cyclables et au droit des parking relais (plantation de haies par exemple)		
	Mesures d'évitement et de réduction pour le « Sol »		
•	Favoriser des espaces déjà artificialisés pour l'aménagement des parkings relais		
•	Utiliser des matériaux perméables pour la réalisation des pistes cyclables et des parking relais		
	Mesures d'évitement et de réduction pour le « Paysage et patrimoine »		
•	Assurer une bonne intégration des parkings relais par l'élaboration d'études d'insertion paysagère au stade projet		

Objectifs	Indicateurs
Favoriser l'utilisation des transports en commun, modes doux, avec la limitation de l'usages des véhicules individuels et donc des émissions de GES et amélioration de la qualité de l'air	Nombre de kilomètres de pistes créées pour accéder aux zones ou à l'intérieur des zones. Création d'infrastructures d'accès

Pilotage	
Porteur	Partenaires
CASC / Ville	Espace Entreprise / Entreprises des ZAE
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Créer des parkings relais	
Adaptation des horaires avec les entreprises, ainsi que les établissements scolaires	
Mise en place d'abonnements « travail » incitatifs et d'utilisation simple et flexible	
Inscrire des budgets d'investissement pour les aménagements cyclables	
Echéance / budget	▼ ⓒ

Thématique n° 3 : Circuits courts de l'énergie



Fiche actions 3.1	Etudier le potentiel pour des micros-centrales hydrauliques (MCH)	
Description	Recruter un bureau d'étude pour effectuer l'inventaire des sites à enjeux, étudier le potentiel de développement des micros-centrales hydrauliques sur la Blies et la Sarre et éventuellement autres cours d'eau (affluents, ligne Maginot aquatique).	
	>> Recensement des moulins Réhabilitation du bâtiment du moulin à eau de Welferding pour produire de l'énergie ou plus généralement de tout autre moulin du territoire.	
Cibles	CASC, communes, investisseurs privés qui s'engagent dans l'Autoconsommation collective Propriétaires de moulin, de centrales	
Volets	 Production énergétique Résilience climatique Résilience économique 	

Objectifs	Indicateurs
Diversifier les productions locales et favoriser les circuits courts énergétiques et l'autonomie	Réalisation d'une étude, calcul de la production potentielle d'énergie, nombre de sites
énergétique du territoire pour maitriser localement le prix de l'énergie. Diminuer les émissions de GES	concernés

Pilotage	
Porteurs	Partenaires
CASC	Bureau d'Etude Région
Propriétaires	Ademe AERM
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Rédaction d'un cahier des charges	Appel à projet
Financement CLIMAXION et autofinancement	Prise de compétence par l'agglo
Appel d'offres	Création d'une structure (agence de l'énergie), d'un syndicat
Echéance / budget	₹ €

Fiche action 3.2	Créer ou adhérer à une Personne Morale Organisatrice (PMO)	
Description	Créer une Personne Morale Organisatrice ou adhérer à une PMO existante qui est en capacité d'héberger toutes les opérations d'Auto Consommation Collective (ACC) développées sur le territoire et portées par des professionnels. Le cas des particuliers devra être traité séparément avec un portage citoyen.	
	La PMO proposera une offre de services (déclaration de chaque ACC à ENEDIS, modèle de contrat d'achat/vente d'électricité, calcul des éléments de facturation et édition, demande de dérogation pour un périmètre supérieur à 2 km,) à ses membres pour faciliter le développement des ACC.	
	Poursuivre en prenant en charge le développement de l'ACC sur le territoire, mettre en relation producteurs et consommateurs. Faire du développement.	
	Encourager les installations via le financement de travaux préalables notamment le désamiantage des toitures	
Cibles	CASC, communes, professionnels, collectivités	
Volets	 Usages Changements de comportement Production énergétique Résilience climatique 	

Objectifs	Indicateurs
Diversifier les productions locales et favoriser les circuits courts énergétiques et l'autonomie énergétique du territoire pour maitriser localement les prix de l'énergie. Diminuer les émissions de GES	Création d'au moins une boucle locale en ACC portée par la CASC kWh produits et consommés localement

Pilotage	
Porteurs	Partenaires
CASC	SEML (Société d'Economie Mixte Locale) Sarreguemines Confluences
Acteurs du milieu de l'énergie ENEDIS	Communes de Holving, Neufgrange, Sarralbe, Woustviller
Chambre d'agriculture	Chambres consulaires Bureau d'études

Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer

Etude ENOTEA (Statuts, règlement intérieur,) Si internalisation : mise à disposition de personnel de la CASC (1 à 2 journées par mois) Création de la PMO et animation de son fonctionnement 2 personnes à temps plein pour le développement Formations : RED 2 règlementation existante	Création de la PMO avec 3 membres fondateurs : déclaration, dépôt des statuts, Ou création d'une structure type ALEC qui embarque la fonction de PMO ou SPM ou SEM Adhésion de la CASC en tant que membre fondateur
Echéance / budget	€

Fiche actions 3.3	Accompagner les démarches de particuliers sur l'ACC	
Description	Si des initiatives privées émergent sur le territoire, accompagner les démarches si nécessaires.	
	Dans un second temps, s'il n'y a pas d'initiative privée, lancer une campagne d'information pour expliquer les initiatives citoyennes en matière d'énergie (ACC, boucles locales de l'énergie, communautés locales) en organisant des réunions publiques, des forums et/ou conférences S'appuyer sur les données existantes en termes de cadastre solaire	
Cible	(Eurodistrict SaarMoselle) Particuliers	
Volets	 Usages Changements de comportement Production énergétique Résilience climatique 	

Objectifs	Indicateurs
Diversifier les productions locales et favoriser	1 opération de sensibilisation
les circuits courts énergétiques et l'autonomie	
énergétique du territoire pour maitriser	
localement les prix de l'énergie.	
Diminuer les émissions de GES	

Pilotage	
Porteurs	Partenaires
CASC	France Rénov
Conseiller France Renov / référent énergie	LER (Lorraine Energie Renouvelable)
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Réalisation en régie par les services de la CASC (équipe CK, service Com,) d'animations, de forums, de conférences et autres	Ajouter cette thématique et les actions au calendrier des animations DD présenté au Conseil Communautaire Partenariat avec LER
Echéance / budget	€ \

Fiche actions 3.4	Communiquer sur les opérations d'ACC de la méthanisation agricole à la consommation locale de l'énergie produite	
Description	Mobiliser fortement les agriculteurs par des courriers et des réunions pour développer la production d'ENR destinée à l'ACC. Les sensibiliser à l'intérêt des circuits courts de l'énergie et l'ACC pour la diversification de leur activité.	
	Pour la méthanisation, motiver les agriculteurs à développer, seul ou à plusieurs, des sites de méthanisation, les informer sur les contraintes, les modèles économiques, l'intérêt de la vente en ACC ou en PPA. Identifier les gisements. Créer une charte qui permet de bien choisir l'emplacement des méthaniseurs, sécuriser les revenus des agriculteurs avec les revenus de la méthanisation, assurer la résilience du territoire et aussi être en accord avec ce qui acceptable pour les élus, les habitants. En cas de développement de projet, informer les particuliers sur l'intérêt de la méthanisation et de l'utilisation locale de biogaz. Etudier les PLU pour évaluer l'impact sur la construction de méthaniseurs éventuels.	
	Mettre en relation les opérateurs de stations gaz ou les propriétaires de flottes avec les sites de méthanisation pour développer des contrats directs de vente de gaz	
	Soutenir GRDF dans l'évaluation des besoins de création de réseaux de distribution gaz et éventuellement dans la création de réseaux.	
Cibles	Agriculteurs, élus des communes, opérateurs de stations gaz, gestionnaires de flottes GNC	
Volets	Changements de comportement	
	Production énergétique	
	Résilience climatique	

Evaluation environnementale stratégique	
Mesure de prévention	
Engager les agriculteurs à être en accord avec la réglementation en vigueur lors de l'élaboration du projet de méthanisation	

Objectifs	Indicateurs
Diversifier les productions locales et favoriser les circuits courts énergétiques et l'autonomie énergétique du territoire pour maitriser localement les prix de l'énergie.	Au moins 1 opération de sensibilisation
Augmenter la production locale de gaz vert.	
Diminuer les émissions de GES	

Pilotage	
Porteurs	Partenaires
	CASC
	Agriculteurs
GRDF	GRDF
Chambre d'Agriculture	LER
Chambre a Agriculture	Services de l'Etat
	SMAS
	AFTRAL
	SYDEME
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Services de la CASC et de la Chambre	Partenariat avec la Chambre d'Agriculture
d'Agriculture	Juriste spécialisé en énergie
Animations, forums, conférences, visites de	
terrain et autres	
Réunions d'information dédiées par secteur	
Témoignage ou visites d'exploitation qui font de	
la méthanisation avec injection dans le réseau	
Etudier juridiquement les possibilités de	
contrats de vente direct et locaux de biogaz	
Echéance / budget	€ \(\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{

Fiche actions 3.5	Mobiliser les entreprises, les sensibiliser à l'Autoconsommation Collective	
Description	Aller à la rencontre des entreprises pour les questionner sur les freins : techniques (structure de leur bâtiment), temps (chronophage), complexité de la mise en œuvre. Lever ces freins un à un S'appuyer sur les données existantes en termes de cadastre solaire (Eurodistrict SaarMoselle)	
Cibles	Entreprises	
Volets	 Usages Changements de comportement Production énergétique Résilience climatique 	

Objectifs	Indicateurs
Diversifier les productions locales et favoriser	Création d'1 projet d'ACC
les circuits courts énergétiques et l'autonomie énergétique du territoire pour maitriser	kWh produits et consommés localement
localement les prix de l'énergie.	
Diminuer les émissions de GES	

Pilotage	
Porteurs	Partenaires
CASC Espace Entreprise Société de tiers investissement pour l'ACC pro (skysun)	Chambres consulaires (Les chambres de commerce et d'industrie, Chambres de Métiers et de l'Artisanat)
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Services d'Espace Entreprise Animations, forums, conférences, visites de terrain et autres	Partenariat avec la CCI et la CMA
Echéance / budget	€ ∑

Fiche action 3.6	Massifier la pose sur les bâtiments communaux de panneaux photovoltaïques	
Description	Aller à la rencontre des communes pour leur expliquer l'intérêt de produire son énergie et l'utiliser pour l'Autoconsommation Collective. Explorer avec chaque commune les toitures propices au photovoltaïque et les terrains disponibles pour le photovoltaïque au sol et aussi en toitures.	
	Proposer une démarche de massification (étude charpente par exemple)	
	S'appuyer sur les démarches existantes de cadastre solaire : étude Eurodistrict SaarMoselle. Intégrer les données issues du cadastre solaire de la Région au SIG de la CASC	
Cible	Communes	
Volets	 Production énergétique Résilience climatique 	

Evaluation environnementale stratégique		
Mesures d'évitement et de réduction pour les « Nuisances »		
Tenir compte de l'orientation des panneaux solaires lors de leur pose sur les toitures		
Mesures d'évitement et de réduction pour le « Paysage et patrimoine »		
Créer un guide de sensibilisation (papier ou en ligne) ou organiser des évènements (formations, séminaires, voyages d'étude,), à destination des élus communaux et du grand public, concernant l'intégration paysagère des panneaux photovoltaïques lors de leur pose		

Objectifs	Indicateurs
Diversifier les productions locales et favoriser	Réalisation d'au moins 4 projets
les circuits courts énergétiques et l'autonomie énergétique du territoire pour maitriser	kWh consommés et produits localement
localement les prix de l'énergie. Diminuer les émissions de GES	Nombre de supports de communication ou d'évènements proposés

Pilotage	
Porteurs	Partenaires
CASC Communes	Communes/ENEDIS
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Référent énergie	
Echéance / budget	© \(\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{

Fiche actions 3.7	Poursuivre le projet « MyGreenStep »	
Description	Effectuer une veille sur les subventions / appel à projets pour mettre en œuvre le projet une fois l'étude terminée et développer la production de gaz vert issu des boues de stations d'épuration	
Cible	CASC	
Volets	Production énergétique Résilience économique	

Objectifs	Indicateurs
Diversifier les productions locales et favoriser	Trouver un moyen de financer le projet
les circuits courts énergétiques et l'autonomie énergétique du territoire pour maitriser localement les prix de l'énergie.	Créer une vraie boucle locale de l'énergie
Autoproduction locale de gaz vert	
Diminuer les émissions de GES	

Pilotage		
Porteur	Partenaires	
	GRDF	
	Gestionnaire des eaux	
CASC	Région	
	ENDESA	
	Cabinet De Gaulle Fleurance	
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer	
Appel d'offres méthaniseur	Formalisation de l'ACC gaz vert avec la DGEC	
Construction méthaniseur	Avenant au contrat ENDESA pour la station gaz	
Echéance / budget		

Fiche actions 3.8	Travailler sur le stockage et la possibilité de maximiser l'Autoconsommation collective en stockant le surplus d'électricité produit localement	
Description	L'Autoconsommation Collective peut être bonifiée en stockant les surplus d'électricité plutôt qu'en les injectant dans le réseau. Cette électricité stockée peut être utilisée hors période de production photovoltaïque.	
	Le stockage d'eau chaude à partir des énergies renouvelables intermittentes pourrait servir au réseau de chaleur de Sarreguemines > proposition faite dans le cadre du Smart Border Initiative SBI à remettre à jour. Le projet pourrait devenir transfrontalier en associant des opérateurs allemands.	
	S'assurer en parallèle de la sécurité des réseaux d'approvisionnement et de distribution avec ENEDIS et RTE et soutenir au besoin le renforcement des réseaux.	
Cibles	CASC, tous les autoconsommateurs Ville de Sarreguemines, Dalkia et consommateurs du réseau de chaleur	
Volets	 Usages Production énergétique Résilience climatique Résilience économique 	

Objectifs	Indicateurs
Diversifier les productions locales et favoriser	Trouver une solution innovante dans ce
les circuits courts énergétiques et l'autonomie	domaine
énergétique du territoire pour maitriser	
localement les prix de l'énergie.	
Diminuer les émissions de GES	

Pilotage		
Porteurs	Partenaires	
	RTE / ENEDIS	
CASC	Région, ADEME	
Ville de Sarreguemines	EDF	
Dalkia	Opérateurs allemands, structures publiques	
	allemandes, Eurodistrict SaarMoselle	
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer	
Un démonstrateur peut être réalisé au niveau	Faire un programme d'opération et attendre un	
de l'ACC du Pôle eau. Les batteries peuvent être	appel à projet adéquat	
neuves ou de deuxième vie en utilisation	Faire un protocole d'expérimentation avec	
stationnaire ou celles de VE en stationnement	ENEDIS	
(Vehicule To Grid).		
Mise à jour de la proposition faite par la CASC		
dans le SBU avec Dalkia		
Echéance / budget	■ 🖫	

Fiche action 3.9	Évaluer l'acceptabilité et l'intérêt de l'agrivoltaïsme sur notre territoire	
Description	Mise en relation avec des opérateurs privés pour une étude de potentiel. Sensibiliser les élus. Engager un travail de concertation sur l'agrivoltaïsme afin de déterminer les facteurs de réussite de ces projets. Obtenir un retour sur des initiatives en projet (dans les Vosges par exemple).	
Cibles	Grand public Agriculteurs	
Volets	Production énergétique Résilience climatique	

Evaluation environnementale stratégique

Mesure d'accompagnement

Si l'étude de potentiel conclue à la faisabilité de l'agrivoltaïsme sur le territoire de la CASC, une veille sera réalisée par la collectivité. Elle permettra d'évaluer les incidences négatives d'un projet et de fixer des mesures correctrices selon la réglementation en vigueur lors de l'élaboration du projet

Mesure de prévention

La CASC évaluera, en lien avec la Chambre d'Agriculture, les sites favorables à l'agrivoltaïsme. Si aucun site n'est jugé d'intérêt, l'agrivoltaïsme ne sera pas développé sur le territoire de la collectivité

Objectifs	Indicateurs
Diversifier les productions locales et favoriser	Identifier l'intérêt de mettre des moyens
les circuits courts énergétiques et l'autonomie	humains et financiers sur le développement de
énergétique du territoire pour maitriser	tels projets
localement les prix de l'énergie.	
Diminuer les émissions de GES	
Diversification des revenus agricoles et outil de maintien de certaines pratiques agricoles	

Pilotage		
Porteurs	Partenaires	
Porteurs de projets privés, investisseurs	LER	
CASC	Agriculteurs	
Chambre d'Agriculture	Bureau d'étude spécialisé	
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer	
Voyage d'étude pour découvrir des initiatives		
locales dans ce domaine		
Etude sur les conditions de réussite de		
l'agrivoltaïsme dans notre secteur		
PSE : paiement pour services		
environnementaux		
Echéance / budget	€ \\	

Fiche actions 3.10	Favoriser l'émergence de petits réseaux de chaleur bois énergie	
Description	Être en appui sur les volets techniques et financiers des projets communaux grâce notamment au référent énergie. Faire le lien avec les financements nationaux et régionaux. En parallèle, s'assurer de la capacité du territoire à satisfaire les besoins en bois énergie.	
Cibles	Communes	
Volets	 Résilience climatique Résilience économique Résilience sociale 	

Objectifs	Indicateurs
Diversifier les productions locales et favoriser	Nombre de réflexions communales engagées et
les circuits courts énergétiques et l'autonomie énergétique du territoire pour maitriser	accompagnées, nombre de projets accompagnés
localement les prix de l'énergie.	accompagnes
Diminuer les émissions de GES	

Pilotage		
Porteur	Partenaires	
	ADEME	
CASC	REGION	
	Communes concernées	
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer	
Acculturation du référent énergie sur ces sujets		
Echéance / budget	© \(\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{	

Fiche actions 3.11	Faire une étude de potentiel pour la récupération de chaleur fatale	
Description	1. Eaux usées	
	Un potentiel de récupération de la chaleur des eaux usées existe dans toutes les communes importantes. Ce potentiel devrait être utilisé en concertation avec les gestionnaires de réseaux d'eaux usées.	
	Stations d'épuration :	
	Valorisable en sortie de step car température stable	
	Entrée de step : coût du broyage projet à étudier	
	2. Chaleur fatale industrielle	
	Réaliser un audit pour identifier les sources de chaleur fatale Effectuer une étude de faisabilité	
	Mobiliser les financements (fonds chaleur, CEE)	
Cibles	Gestionnaires de réseau d'eaux usées	
	CASC pour sa compétence assainissement et développement	
	économique	
Volets	Production énergétique	

Objectifs	Indicateurs
Optimiser la production d'énergies locales renouvelables et favoriser l'autonomie énergétique du territoire.	Réalisation de l'étude puis, économies énergétiques réalisées
Obtenir une recette pour le service assainissement ou une maitrise des dépenses	
Diminuer les émissions de GES	

Pilotage		
Porteur	Partenaires	
CASC	Gestionnaire des eaux usées AERM, REGION, ADEME	
	Délégataire AMORCE, CEREMEA	
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer	
Elaborer un cahier des charges de l'étude en concertation avec le gestionnaire des eaux usées	Partenariat avec le gestionnaire des eaux usées pour l'étude ?	
Lancer une consultation pour retenir un bureau d'études compétents		
Echéance / budget	€ \	

Fiche actions 3.12	Etudier le projet de production d'électricité par turbinage sur conduite d'eau potable ou sur l'assainissement	
Description	Veille technologique dans un premier temps Identification du potentiel, étude de la rentabilité de l'installation de micro-turbinage sur les conduites de descente des châteaux d'eau	
Cible	Service eau et assainissement	
Volets	Production énergétique	

Objectifs	Indicateurs
Diversifier les productions locales et favoriser	Réalisation de l'étude puis kWh créés
les circuits courts énergétiques et l'autonomie	
énergétique du territoire pour maitriser	
localement les prix de l'énergie.	
Diminuer les émissions de GES	

Pilotage	
Porteur	Partenaires
CASC	Région ADEME AERM
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Services CASC	
Echéance / budget	€ ∑

Thématique n° 4 : Habitat / Bâtiment



Fiche action 4.1	Maintenir le service CLE
Description	Poursuivre les actions du service CLE et les adapter en fonction des nouveaux besoins : - Communiquer sur les différents financements existants pour la rénovation énergétique, simplifier la communication pour davantage de compréhension compte tenu de la multiplicité de dispositifs existants - Garder son rôle neutre, sans démarche commerciale pour rassurer les usagers quant aux démarches frauduleuses autour de la rénovation énergétique - Continuer à favoriser les travaux globaux - Favoriser les démarches qualitatives, communiquer sur la nécessité de la ventilation - Communiquer sur la qualité des matériaux - Répondre aux questions sur la mise en place d'ENR - Communiquer sur le « confort d'été » - Accompagner la modernisation des appareils de chauffage au bois - Préconiser des techniques de rénovation adaptées aux enjeux architecturaux du bâti ancien (CAUE)
Cible Volets	Usages Changements de comportement Production énergétique Résilience climatique Résilience économique Résilience sociale Sobriété

Objectifs	Indicateurs
Le service CLE est un service de conseil et	Maintenir le rythme existant de 20 chantiers
d'accompagnement des usagers désormais	réalisés par an en moyenne.
reconnu sur le territoire communautaire. Son impact sur le choix des bons travaux en faveur d'une meilleure performance énergétique du bâti privé est effectif. Il convient de poursuivre cet accompagnement neutre vis-à-vis des populations locales, pour contribuer aux objectifs de rénovation locaux et nationaux et lutter contre la précarité énergétique.	Coût moyen d'un chantier : 30 000 € soit 600.000 € / an

Cette action permet aussi de soutenir les	
entreprises locales de bâtiments (travaux et	
maitrise d'œuvre)	

Pilotage	
Porteur	Partenaires
	Communes Région, ADEME
CASC	Prestataire mandaté Presse, cinéma
	CAUE
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Articles de presse techniques, Radio, presse, cinéma, Permanences, Bus itinérant (voir fiche dédiée), Salon de l'Habitat (voir fiche dédiée), Logement témoin (voir fiche dédiée)	Poursuivre le dispositif Mon accompagnateur Rénov Poursuivre le conventionnement avec le CAUE
Echéance / budget	₹ €

Fiche action 4.2	Valoriser les filières du BTP et encourager la formation dans le domaine de la rénovation
Description	Contribuer à la formation des acteurs de la rénovation énergétique Contribuer à améliorer les équipements techniques des entreprises du BTP ainsi que les conditions de travail
Cibles	Entreprises du BTP - Professionnels du BTP et jeunes en formation
Volets	UsagesSobriété

Objectifs	Indicateurs
Communiquer et proposer des opérations de valorisation des métiers du BTP pour encourager les jeunes à s'orienter vers ces filières qui sont en manque de main d'œuvre.	Augmenter l'offre professionnelle et la rendre plus qualitative

Pilotage		
Porteurs	Partenaires	
CASC service enseignement sup / Centres de	Région	
formations / Région / Lycée professionnel	Instituts de formation / lycées / écoles	
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer	
Création de formations adaptées au secteur du		
BTP (cursus de formation spécifique BTP –		
rénovation énergétique + public en réinsertion)		
Exemple : plateaux PRAXIBAT		
Aides à l'équipement des entreprises		
Site pilote / démonstration		
Echéance / budget	€ \	

Fiche action 4.3	Inciter à contribuer à une bonne qualité de l'air et isolation thermique dans les bâtiments publics et l'habitat privé	
Description	Action de sensibilisation sur les impacts de l'isolation thermique sur la qualité de l'air intérieur et les moyens de pallier cette baisse de qualité. Développer des actions pédagogiques (éco-délégués dans les classes, mise en place de concours, défis). - Veiller à inciter à la réalisation de bouquets de travaux incluant VMC pour une bonne efficacité des travaux dans la durée. - Informer les habitants et les élus de la nécessité de penser ces travaux globalement.	
Cibles	Grand public / Administrations publiques / Scolaires	
Volets	 Changements de comportement Air 	

Objectifs	Indicateurs
Réduction des polluants et préservation de la santé Communiquer auprès des collectivités et des privés pour favoriser une prise de conscience sur les enjeux de la qualité de l'air. Fournir des exemples et des conseils adaptés.	Réaliser une opération de communication Inscription dans une fiche action du CLS

Pilotage		
Porteurs	Partenaires	
CASC	ATMO	
Communes	Entreprises	
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer	
CLS		
Climaxion		
Echéance / budget	€ ₹	

Fiche action 4.4	Tenir une veille et s'inscrire dans une démarche à plus grande échelle de création de circuits courts et de production locale de matériaux d'isolation	
Description	Etudier les possibilités de s'intégrer à une démarche régionale existante de valorisation des matériaux sur le territoire et notamment de matériaux biosourcés. Contribuer à la structuration de filières de proximité à l'échelle régionale	
Cibles	Particuliers / Agriculteurs / Entreprises	
Volets	 Résilience climatique Résilience économique Résilience sociale Sobriété 	

Objectifs	Indicateurs
Favoriser la mise en réseau des professionnels du BTP pour renforcer les circuits courts et limiter les émissions de GES	Nombre d'entreprises impliquées dans la démarche

Pilotage	
Porteurs	Partenaires
Chambre d'Agriculture de la Moselle Chambres consulaires	CASC
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Exemple: Valorisation des laines locales pour l'isolation	
Echéance / budget	€ \

Fiche action 4.5	Sensibiliser à l'optimisation de l'implantation et à l'orientation du bâti	
Description	Sensibiliser les communes et leurs prestataires lors des révisions de PLU à optimiser les implantations de bâtiments (logements, entreprises) pour favoriser les orientations passives (ex : bureaux au nord, garages au sud)	
Cibles	Communes, bureaux d'études	
Volets	Résilience climatiqueSobriété	

Objectifs	Indicateurs
Optimiser les implantations du bâti pour une	Sensibiliser toutes les communes engagées
meilleure adaptation au changement climatique	dans une démarche de révision de leur PLU - nombre de PLU traduisant cet objectif
	Objectifs intégrés dans le SCOT en révision

Pilotage	
Porteur	Partenaires
CASC, collectivités	Particuliers, entreprises, CENopérateurs fonciers et aménageurs, CAUE
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
	Prescriptions des documents d'urbanisme
Echéance / budget	© \(\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{

Thématique n°5 : Eau / biodiversité / forêts



Fiche action 5.1	Sensibiliser à la protection de la biodiversité et de la ressource en eau et aux bons choix d'aménagement
Description	Créer un programme de sensibilisation. Exemples de différentes actions de sensibilisation :
	- Informations sur la gestion différenciée des espaces verts, sur les techniques alternatives, sur la tonte moins courte, sur l'impact des phytosanitaires sur la pollution des cours d'eau, des sols et des nappes
	- Action de collecte des produits phytosanitaires interdits mais encore stockés chez les particuliers
	- concours de Maisons et Jardins fleuris menés par les collectivités : ajouter une touche environnementale dans les critères de sélection (sobriété hydrique, limitation des intrants, espèces mellifères)
	- actions auprès des vendeurs de produits phytosanitaires du territoire – informations sur les produits de bio-contrôle ?
	- sensibilisation aux bonnes pratiques, à l'identification de la flore de nos prairies, éviter d'avoir recours aux espèces allergènes
	- réalisation d'ateliers pratiques pour les particuliers. Chacun vient avec les caractéristiques de son jardin (exposition, ensoleillement, sol, photos) et repart avec des listes des aménagements à modifier, les espèces adaptées etc
	- sensibilisation des particuliers pour privilégier la végétalisation plutôt que la minéralisation des surfaces
	- journée d'initiation aux techniques de fauchage raisonné (fauchage à la faux par exemple)
	- mettre en relation les particuliers avec les professionnels de l'éco- pâturage
	- sensibilisation à la réduction de la consommation d'eau dans les foyers et à la récupération des eaux grises des douches et bains pour les toilettes
	- accompagner les usagers en équipement de récupérateurs d'eau (bacs de récupération d'eau pluviale à tarif incitatif), afin d'encourager à l'utilisation de l'eau pluviale pour le jardin notamment
	- faire un état des lieux des sources d'émissions de NH3 au niveau agricole et mettre en place des actions pédagogiques auprès des agriculteurs (chambre d'agriculture).
Cibles	Grand public, scolaires, communes, vendeurs de produits de jardinage, agriculteurs
Volets	UsagesChangements de comportement

Objectifs	Indicateurs
Diminution des pollutions des sols et des	3 opérations de sensibilisation réalisées
ressources en eau	Nombre de personnes sensibilisées
Préservation de la biodiversité et de la santé	

Pilotage	
Porteurs	Partenaires
	Fredon
	Associations environnementales
CASC	Région
Communes	AERM
Entreprises du paysage, prestataires espaces	Conservatoire des sites lorrains
verts	Parc naturel
	Chambre d'agriculture
	Eleveurs (ovins, caprins)
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Communication par le Sarre et Blies	
Communication sur le site internet, journée du	
patrimoine	
Echéance / budget	© \(\overline{\Z}

Fiche action 5.2	Créer un observatoire des ressources en eau sur le territoire	6
Description	Effectuer un suivi des nouveaux prélèvements d'eau. Connaitre les nouveaux usages de l'eau, les nouveaux projets. Identifier les acteurs, les usagers.	
Cibles	Collectivités, entreprises, les industries, les agriculteurs, BRGM, VNF	
Volets	 Usages Changements de comportement Résilience climatique 	

Objectifs	Indicateurs
Maintenir les ressources en eau sur le territoire	Réalisation du support servant d'observatoire

Pilotage	
Porteur	Partenaires
CASC	Agriculteur : chambre d'agriculture, DDT
	Industrie : DREAL Site géorisque pour les ICPE
	Canaux : VNF
	Région
	AERM
	Chambre consulaire délégataire
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Réalisation en régie, service de l'agglo	
Echéance / budget	€ ₹

Fiche action 5.3	Faire un diagnostic de vulnérabilité aux inondations
Description	Les habitations en zone inondable ne sont pas toutes équipées pour faire face aux inondations. Il convient d'informer les riverains des risques et leur offrir la possibilité d'améliorer le niveau de protection de leur logement. Certains dégâts peuvent être évités par des opérations simples telles que la surélévation de gros électroménagers, des prises électriques, etc.
Cible	Particuliers
Volets	Résilience climatique

Objectifs	Indicateurs
Les objectifs sont d'améliorer la protection des	Réaliser 100 diagnostics
riverains, de réduire les pertes matérielles, de	
favoriser un retour rapide à la normale après	
une inondation et de conserver une bonne	
couverture assurantielle.	

Pilotage	
Porteur	Partenaires
SDEA (Maitre d'ouvrage)	CASC Communes Région Etat Service CLE
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Réalisation en régie (SDEA), appui de la CASC et des communes (diffusion de l'information, courriers aux particuliers) Dispositif existant : Opération Pieds aux Sec Lien avec le service CLE	Action inscrite dans le cadre du PAPI d'intention du bassin versant de la Sarre (action 5.2)
Echéance / budget	© \(\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{

Fiche action 5.4	Préserver, protéger, développer les prairies et haies à fort intérêt de biodiversité
Description	Réaliser ou mettre à jour un inventaire des prairies de notre territoire.
	Protéger de manière réglementaire par le biais des PLU.
	Acquisition de terrains par les communes ou le CEN.
	Inciter les agriculteurs à préserver les prairies par les paiements pour services environnementaux
	Sensibiliser les agriculteurs à l'agroforesterie
	Concours des plus belles prairies naturelles (exemple département 54)
	Voir le documentaire « nos prairies valent de l'or »
	Protéger les haies/vergers dans les PLU ou par une charte intercommunale (Lening, notice paysagère)
	Terres des collectivités en exploitation par des agriculteurs : imposer la plantation d'arbres ou de haies quand c'est pertinent => agroforesterie
	Prévoir une subvention pour les communes qui sanctuarisent les forêts et qui ne coupent pas d'arbres pendant 30/40 ans.
	Aider à la plantation de haies pour la protection contre le ruissellement des bassins versants ruraux
	Les plantations peuvent se faire en partenariat avec les écoles
Cibles	Agriculteurs, collectivités
Volets	 Changements de comportement Séquestration carbone Résilience climatique

Objectifs	Indicateurs
Préservation de la biodiversité, séquestration	Superficie de prairies protégées et créées
carbone et lutte contre les inondations	Une opération de sensibilisation réalisée

Pilotage	
Porteurs	Partenaires
CASC	Grange aux Paysages
CEN	Région
Communes	AERM

Chambre d'agriculture / SAFER	CENL
	Chambre d'agriculture
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Nouvelle approche à intégrer dans l'accompagnement aux PLU Réalisation en régie, subventions Réalisation d'une étude d'inventaire, cahier des charges et pilotage CASC Achats de terrains PSE	PAPI pour les haies
Echéance / budget	€ ₹

Fiche action 5.5	Réaliser une étude pour permettre la renaturation des cours d'eau, le maintien des ripisylves, le méandrage et le stockage de l'eau dans les plaines alluviales	
Description	Réaliser une étude pour définir les besoins et les priorités sur les cours d'eau du territoire, définir un programme pluri-annuel de travaux Informer les propriétaires riverains de leurs obligations en matière d'entretien des cours d'eau en relation avec la bonne gestion de l'eau et du risque inondation	
Cibles	CASC et autres collectivités sur le bassin versant du cours d'eau	
Volets	Résilience climatique	

Objectifs	Indicateurs
Lutte contre les inondations	Réalisation de travaux
Préservation de la biodiversité, de la continuité écologique, et des nappes d'eau	

Pilotage	
Porteur	Partenaires
CASC	AERM
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Pilotage d'une étude par la CASC	Fait partie de la compétence GEMAPI existante
Réalisation de travaux subventions	
Echéance / budget	

Fiche action 5.6	Imposer la gestion intégrée des eaux pluviales
Description	Réaliser un zonage d'eaux pluviales pour définir les dispositifs de gestion à la parcelle à mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire en les adaptant aux particularités locales et l'annexer aux documents d'urbanisme pour le rendre exécutoire. Retenu pour les eaux de ruissellement, dés-imperméabilisation, déraccordements, noues - infiltration à la parcelle - Faire évoluer les PLU sur la rétention et la réutilisation des eaux pluviales
Cibles	Aménageurs, particuliers, entreprises, collectivités
Volets	Résilience climatique

Objectifs	Indicateurs
Lutte contre les inondations, ralentissement des	Intégration des prescriptions dans les PLU
ruissellements, protection contre les pluies	communaux
intenses	Objectifs inscrits dans le SCOT en révision

Pilotage		
Porteur	Partenaires	
CASC	Communes, AERM, Etat, CASC, aménageurs, architectes, agriculteurs, Chambre d'Agriculture, Agence de l'eau, entreprises, CEN	
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer	
Implication des Services assainissement et urbanisme communication Aide communautaire (fond de concours) ? Cofinancement de l'Agence de l'eau ? Dispositif FEADER ? MAE ?	Opération de sensibilisation des particuliers, collectivités, opérateurs et agriculteurs. Plan de sauvegarde et plantation de haies. Intégration de ces objectifs dans les PLU, règlements de lotissement et développement d'OAP environnementales. Zonages d'eaux pluviales	
Echéance / budget	₹ €	

Fiche action 5.7	Sensibiliser les propriétaires de forêts privées et publiques à la mise en place d'îlots de sénescence	P °
Description	Forêt domaniale : obligatoire	
	Forêt communale : engagement obligatoire pour classement	nt SFC
	Forêt privée : intéressant si plus de 25 ha :	
	Elaborer une charte des bonnes pratiques en milieu foresti	ers
Cibles	Propriétaires forestiers privés voire les communes	
Volets	Séquestration carbone	

Objectifs	Indicateurs
Séquestration carbone, protection de la biodiversité	Réaliser une opération de sensibilisation

Pilotage		
Porteurs	Partenaires	
ONF ou CRPF (centre régional de la propriété forestière)		
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer	
Echéance / budget	€ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\	

Fiche action 5.8	Réaliser un plan de gestion de la forêt et risque incendie
Description	Réfléchir aux moyens de DFCI (Défense de la Forêts contre les Incendies) en milieu naturel :
	Réserves d'eau de surface ? à l'air libre ou couverte ? Pistes pour véhicule de pompiers ?
	Pistes d'accès adaptées aux camions
	Pare-feu
	Débroussaillage obligatoire en bord de forêt (OLD)
	Interdictions des feux par périodes, équipements thermiques, risque d'étincelles, interdiction de fumer
	Mise en place d'un plan de prévention des risques.
	Implanter de nouvelles espèces arbustives en forêt afin de pérenniser ces milieux face au changement climatique
	Gestion des arbres morts, du bois secs
Cibles	Collectivités
	Propriétaires et gestionnaires forestiers
Volets	Résilience climatique
	 Résilience économique Résilience sociale

Objectifs	Indicateurs
Protection de la biodiversité, limitation des émission GES et amélioration de la qualité de l'air	Nombre de personnes sensibilisées > traduction en superficie de forêts

Pilotage	
Porteurs	Partenaires
Communes, propriétaire/gestionnaire de la forêt	Département – SDIS - ONF
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Groupes de travail	
Echéance / budget	€ 🖫

Fiche action 5.9	Sensibiliser aux évènements climatiques exceptionnels : créer des repères de terrain	
Description	Par l'oubli d'inondations ou de sécheresses capables de se reproduire, certains riverains baissent leur vigilance et n'ont aucune connaissance d'évènements historiques survenus à proximité de leur lieu de vie. L'idée est de placer des repères matérialisés par des macarons normalisés au niveau d'échelle limnométrique existante ou à créer visible à tout moment (Crues, mémoire des assecs, etc). Implantation prioritaire dans les espaces publics régulièrement fréquentés	
Cibles	Grand public, communes	
Volets	Résilience climatique	

Objectifs	Indicateurs
Créer une résilience aux événements climatiques exceptionnels	2 à 3 opérations de sensibilisation ; Nombre de repères mise en place
Générer une connaissance géo-historique globale des évènements passés	

Pilotage	
Porteurs	Partenaires
CASC	Région
Communes	Etat
	SDEA (maitre d'ouvrage)
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Réalisation en régie, service de l'agglo communication Appui de la CASC et des communes (diffusion	Action inscrite dans le cadre du PAPI d'intention du bassin versant de la Sarre
de l'information, sensibilisation)	
Echéance / budget	© \(\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{

Fiche action 5.10	Créer une brigade verte ou bleue locale pour la sensibilisation ou éventuellement la répression	
Description	Réaliser une étude juridique de transfert du pouvoir de police du Maire vers le Président de la CASC, pour créer une « police » intercommunale de l'environnement et de l'eau	
Cible	Tout public	
Volets	Changements de comportement	

Objectifs	Indicateurs
Protection de la biodiversité et des ressources	Création du service
en eau	Nombre de personnes sensibilisées

Pilotage	
Porteurs	Partenaires
CASC	Communes
Communes	Etat
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Recrutement	Transfert de la police du maire vers le Président
Formation	de la CASC selon les conclusions de l'étude
Encadrement	
Echéance / budget	₹ €

Fiche action 5.11	Faire de la pédagogie à destination des enfants sur eau, biodiversité, forêt – éducation à l'environnement	
Description	Action dans les écoles, auprès des associations qui encadrent des jeunes Exemple : Mini potager avec Récupération d'eaux pluviales pour l'arrosage	
	Cycle de l'eau Biodiversité	
	Proposer un sentier/parcours pédagogique de visite guidée avec l'office de tourisme autour du golf pour les enfants et inscription dans le programme du festival communautaire du patrimoine naturel.	
Cibles	Enfants	
Volets	UsagesChangements de comportement	

Objectifs	Indicateurs
Protection de la biodiversité et des ressources	Nombre d'enfants sensibilisés
en eau	

Pilotage	
Porteur	Partenaires
CASC Office de tourisme	Education nationale Communes Associations Région AERM
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
« Malette VEOLIA »	
Cahier pédagogique ARIENA (Sélestat)	
PAPI	
Echéance / budget	€ ₹

Fiche action 5.12	Développer et promouvoir Live Pollen sur le territoire	
Description	Live Pollen, startup qui installe des boitiers permettant de mesurer le pollen présent dans l'air et de transmettre l'information en temps réel	
Cibles	Grand public, professionnels	
Volets	 Usages Changements de comportement 	

Objectifs	Indicateurs
Proposer un outil fiable pour les personnes allergiques afin de permettre une résilience de ces personnes face à cette maladie	Augmentation de 10% du nombre de téléchargements et de connexions à l'application par rapport à 2023

Pilotage	
Porteur	Partenaires
CASC	Live Pollen
	« Lifyair »
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Application mobile	
Inscription dans le Contrat Local de Santé	

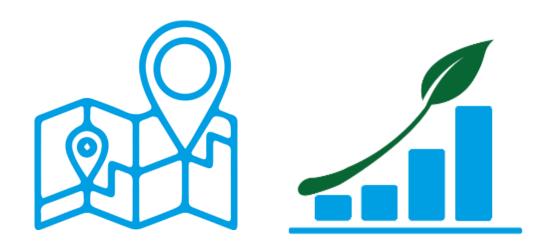
© X	Echéance / budget	
-----	-------------------	--

Fiche action 5.13	Traiter les problématiques des mégots de cigarette
Description	La problématique des mégots de cigarette jetés par les fenêtres des voitures : Risque d'incendie en période de sécheresse Contamination de la ressource en eau Sensibilisation auprès des "jeunes" publics concernés : collège, lycées, établissement de formation, Communication visuelle sur les routes et trottoirs sur le périmètre de l'agglo Communication sur les médias de l'agglo et des communes
Cibles	Fumeurs / usagers de la route
Volets	Changements de comportement

Objectifs	Indicateurs
Réduction des déchets et des risques incendie	Effectuer une opération de sensibilisation
Protéger la biodiversité et la ressource en eau	

Pilotage	
Porteur	Partenaires
CASC	
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Nudge	
Echéance / budget	© \(\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{

Thématique n° 6 : Urbanisme / Economie / Foncier



Fiche action 6.1	Valoriser les actions des entreprises liées à la	
	transition énergétique, la qualité de l'air, le	46
	végétalisation et au maintien de la biodiversité	

Description	Mettre à l'honneur les entreprises qui agissent dans ces domaines (soirée entreprises/élus par exemple)
	Sensibilisation globale aux enjeux climatiques et gestion des espaces extérieurs : conférence pour expliquer les enjeux, les actions possibles, montrer des exemples d'entreprises engagées (actions prises en charge par programme d'action AERM/REGION) trouver le bon moyen pour sensibiliser les entreprises à ces questions.
	Informer le grand public sur les actions des entreprises en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air (INEOS Sarralbe et Continental notamment)
Cibles	Entreprises du territoire, grand public
Volets	Résilience climatique

Objectifs	Indicateurs
Développer la communication sur les bonnes pratiques et bons exemples à suivre pour générer un effet "boule de neige" dans l'exemplarité des projets publics et privés Avoir des jardins d'entreprises accueillants et riche en biodiversité, pouvant également améliorer les ilots de chaleurs (desimperméabilisation, végétalisation, lieux de pause pour les salariés)	1 opération de sensibilisation réalisée

Pilotage	
Porteurs	Partenaires
CASC	AERM/REGION GRAND EST
Espace entreprise	АТМО
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Echéance / budget	© \(\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{\bar{

Fiche action 6.2	Lutter contre les îlots de chaleur urbains par la végétalisation et une biodiversité plus variée dans les collectivités du territoire
Description	Accompagner les collectivités dans la lutte contre les llots de Chaleur Urbains (ICU), intégration eaux pluviales et végétalisation : - 1ère étape : Sensibilisation globale aux enjeux climatiques et gestion des espaces extérieurs : - conférence collective pour les élus et agents des collectivités pour expliquer les enjeux, les actions possibles, montrer des exemples concrets d'actions (actions prises en charge par programme d'action AERM/REGION) - formation des agents de collectivités et élus sur thématiques (aménagement durable, ICU, biodiversité) - 2 ème étape : Réalisation d'un diagnostic du territoire pour identifier les ilots de chaleurs des collectivités :
	- Travail d'analyse pour identifier les zones prioritaires à réaménager L'étude des ICU de la CASC mettra en évidence les zones avec un risque accru de formation des ICU. Ces zones à enjeux seront identifiées par cartographie en croisant plusieurs données récoltées: - Le stress hydrique des plantes - L'urbanisation (construction, route et stationnement) - Les zones à enjeux d'imperméabilisation - Le couvert végétal en place avec les données fournies dans le cadre des trames vertes et bleues identifiées - croisement des espaces vulnérables (typologie d'urbanisation, âge de la population, établissement personnes sensibles).
	 - 3ème étape : Préconisation d'action à inscrire dans les PLUi (gestion du végétal existant, gestion des friches, intégration des eaux pluviales) Préconisation d'aménagement dans des sites vitrines prioritaires (en fonction des résultats du diagnostic)
	- réalisation de plan de végétalisation et de gestion différenciée dans certains espaces/communes - imposer des règles d'aménagement végétalisé pour les projets de parkings et accompagner la végétalisation de parkings
	existants - expérimentation d'espaces « nature » en gestion libre - instaurer ou maintenir une trame verte - instaurer le permis de végétaliser pour les particuliers

	- gestion de l'eau mettre en place une tarification incitative pour les usagers de l'eau	
	- utiliser les solutions fondées sur la nature	
Cibles	Communes CASC	
Volets	 Résilience climatique Séquestration carbone Sobriété 	

Objectifs	Indicateurs
Favoriser la prise en compte de ces problématiques dans les documents d'urbanisme locaux pour préserver des ilôts de fraicheur en période de forte chaleur. Adapter les espèces végétales au changement climatique et limiter les espèces allergènes dans un contexte d'accroissement des populations à risque	Prise en compte de la thématique dans tous les PLU révisés

Pilotage	
Porteurs	Partenaires
FREDON GRAND EST et structure environnementale locale CASC Communes EPFGE	AERM/REGION GRAND EST Infrastructures routières (UTT), région, département
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Prestations	Traduction dans les documents d'urbanisme
Création de murs végétaux	
Trottoirs enherbés	
Jardins partagés	
Utilisation de matériaux perméables/spécifique à la chaleur	
Echéance / budget	€ ₹

Fiche action 6.3	Accompagner les industriels pour la gestion des eaux de process (recycler, Réutilisation des Eaux Usées Traités,)
Description	Limiter et optimiser la consommation de l'eau dans l'industrie afin de sécuriser les réseaux d'eau potable
Cibles	Entreprises
Volets	 Résilience économique Sobriété

Evaluation environnementale stratégique

Mesure d'évitement et de réduction pour les Energies et énergies renouvelables (EnR)

Inciter les industriels à mettre en place des installations de production d'EnR sur site afin de tendre vers l'autonomie énergétique (exemple : panneaux solaires, petite éolienne, ...)

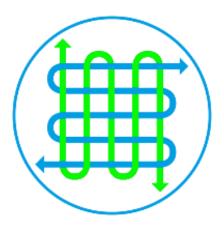
Cette mesure sera mise en place sous la forme de l'action "3.5. Mobiliser les entreprises, les

sensibiliser à l'ACC"

Objectifs	Indicateurs
Préserver la ressource en eau	Nombre d'entreprises qui ont révisé leurs
Intérêt économique pour l'entreprise	process
Continuité de l'activité en période de sècheresse	

Pilotage	
Porteur	Partenaires
CASC – service développement économique	CCI
	AERM
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Petits déjeuners éco	
En faisant venir des experts sur le sujet ou des entreprises en avance sur le sujet	
Echéance / budget	€ 🖫

Thématique n° 7 : Transversal à toutes les thématiques



Fiche action 7.1	Ouvrir les compétences d'Espace Entreprise en termes de conseil sur les thématiques environnementales en tant que relais
Description	Espace entreprise sert de relais pour transmettre l'information aux entreprises sur les dispositifs d'aide, les bons interlocuteurs. Un portail numérique pourra être mis en place pour participer à la mise en réseau des entreprises du territoire pour faciliter la mutualisation des besoins et des ressources, notamment foncières et énergétiques. - Mettre en relation des sachants avec les acteurs de l'économie locale sur des thématiques précises : formations, moments d'échanges (exemple « apéro éco »), concertation en vue d'échanger les bonnes pratiques. - Rédiger des fiches pratiques à destination des industriels avec contacts identifiés. Ex de thématiques : végétalisation, photovoltaïque, économies d'énergie, déchets. - Tenir un carnet d'adresses des entreprises du territoire (en cours par l'Espace Entreprise), ce carnet pourrait également bénéficier aux lycées professionnels pour les stages et l'orientation des élèves. - Dans ce cadre, créer une cartographie des producteurs et demandeurs pour permettre la mutualisation des équipements (système de protection incendie, production d'énergie et stockage, parkings)
Cibles	Entreprises
Volets	 Séquestration carbone Résilience climatique Sobriété

Objectifs	Indicateurs
Améliorer les conditions pour favoriser le	Nombre d'entreprises touchées (au moins 1 par
passage à l'acte des entreprises	zone, 5 pour Sarreguemines)

Pilotage	
Porteur	Partenaires
CASC	Espace entreprise, Chambres consulaires, Région, France initiative, Moselle attractivité
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Partenariat collectivités/ acteurs économiques	Opérations de communication et sensibilisation Accompagnement/ Conseils Mise en réseau des acteurs
Echéance / budget	€

Fiche action 7.2	Communiquer sur les économies énergétiques réalisées	
Description	Mise en place d'actions de communication sur les économies énergétiques réalisées auprès des communes, des habitants (panneaux	
	d'info).	
	 Diffusion de données générales des économies mais aussi sur les raisons des changements apportés (ex : extinction éclairage public) 	
	- Profiter de chaque évènement ou investissement pour diffuser	
	l'information (panneaux, animateurs, réseaux sociaux)	
Cibles	Grand public / Administrations publiques / Entreprises	
Volets	Changements de comportement	
	Résilience climatique	
	• Sobriété	

Objectifs	Indicateurs
Développer la communication sur les bonnes pratiques et bons exemples à suivre pour générer un effet "boule de neige" dans l'exemplarité des projets publics et privés	1 opération de communication, nombre de personnes sensibilisées

Pilotage	
Porteurs	Partenaires
Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences	Entreprises
Communes	
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences (en régie)	
Echéance / budget	© <u>X</u>

Fiche action 7.3	Utiliser les outils de communication adaptés à chaque public, notamment en termes d'âge et utiliser la psychologie comportementale	
Description	Utiliser la communication digitale Utiliser Tiktok pour les jeunes générations	
	Mise en place d'applications dédiées aux piétons et cyclistes	
	Maintenir les communications plus traditionnelles pour les publics plus âgés	
	Utiliser les NUDGE dans certaines opérations de communic faire accompagner par des prestataires spécialisés dans ce communication	
Cible	Grand public	
Volets	Changements de comportement	

Objectifs	Indicateurs
Développer la communication sur les bonnes	Nombre de personnes sensibilisées,
pratiques et bons exemples à suivre pour générer un effet "boule de neige" dans	élargissement du type de public touché
l'exemplarité des projets publics et privés	
Elargissement du type de public ciblé (jeunes par exemple)	

Pilotage	
Porteurs	Partenaires
CASC Service communication	NUDGE : université, étudiants, chercheurs
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
NUDGE	
Ensemble des réseaux sociaux	
Echéance / budget	₹ €

Fiche action 7.4	Former les décideurs aux enjeux environnementaux
Description	Formations des élus à l'ensemble des thématiques du PCAET pour qu'ils aient toutes les clés pour agir dans les projets d'aménagements, notamment : - Sur la prise en compte de la gestion intégrée des eaux pluviales - Sur les questions de désimperméabilisation et végétalisation - Sur les déplacements doux, les aménagements de voirie permettant de limiter l'usage de la voiture et de favoriser les déplacements à pieds et à vélo - Sur les bonnes pratiques de gestion des espaces verts (stades de foot, cimetière) - Sur la séquestration carbone
Cibles	Élus
Volets	Changements de comportement

Objectifs	Indicateurs
Favoriser le passage à l'acte	Sensibiliser 100% des maires

Pilotage	
Porteur	Partenaires
CASC	ATMO - Région - Etat - ONF - CNFPT
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer
Journées techniques d'acculturation Voyages d'études	Définition du programme en fonction des enjeux locaux
Echéance / budget	

Fiche action 7.5	Maintenir, pérenniser et développer les actions phares de communication
Description	Les actions mises en place dans le premier plan climat et qui fonctionnent bien doivent être maintenues : Jour de la Nuit, projet EDD avec les scolaires. Réfléchir à l'évolution de ces actions, les adapter au contexte actuel. Proposer de nouvelles actions de communication / sensibilisation du grand public
Cible	Tout public
Volets	Changements de comportement

Objectifs	Indicateurs
Maintenir les actions qui mobilisent un public nombreux et éventuellement trouver de nouvelles opérations	Nombre de personnes sensibilisées Nouvelle opération de sensibilisation créée

Pilotage		
Porteurs	Partenaires	
CASC	Education nationale	
Communes	Associations d'éducation à l'Environnement	
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer	
Favoriser la création d'une structure associative locale d'éducation à l'environnement		
Subventions CEE		
Echéance / budget		

Fiche action 7.6	Créer une campagne de communication auprès du grand public pour promouvoir le « manger local »
Description	Sensibiliser les citoyens de la CASC et notamment les scolaires au « manger local » Rapprocher les agriculteurs et les consommateurs en pérennisant et en faisant évoluer les marchés paysans.
Cible	Grand public (=> Scolaire)
Volets	 Usages Changements de comportement

Objectifs	Indicateurs
Encourager la consommation de produits locaux pour limiter les émissions de GES et favoriser la saisonnalité des produits consommés	2 opérations de communication Lien avec une fiche action du Contrat Local de Santé et du Projet Alimentaire Territorial

Pilotage		
Porteurs	Partenaires	
Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences Exploitations agricoles/ Chambre d'agriculture	Région Département Etat Chambre consulaire INSPE	
Moyens	Outils ou encadrement juridique à créer	
Partenariat existant ou à mettre en place		
Stratégie de communication à développer		
Mise en avant d'agriculteurs locaux au travers de la publicité, interventions		
Mallettes pédagogiques		
Echéance / budget	€ ₹	